PROMOTION DE L'ECO-CONCEPTION ET DE LA REDUCTION DES DECHETS AUPRES DES PME D'ÎLE-DE-FRANCE

Cadre de restitution : Plan Territorial de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Conseil Régional d'Ile de France
33 rue Barbet de Jouy
www.iledefrance.fr

LIMOUZIN
Carole
Ile-de-France
carole.limouzin@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, PREVENTION DES DECHETS, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

A la suite de l'accord cadre signé fin 2009 entre l'ADEME Île-de-France et la Région Île-de-France pour le développement de la prévention des déchets sur le territoire francilien, le **Plan Régional de Réduction des Déchets en Île-de-France (PREDIF)** a été approuvé par le Conseil régional le 24 juin 2011. Le PREDIF est constitué de 23 actions, dont l'**action 9 "promouvoir l'éco-conception et la réduction des déchets des activités économiques".**

Dans le cadre de cette action, la **CRCI Paris-Île-de-France et l'ensemble des CCI franciliennes ont décidé de s'engager dans la "promotion de l'éco-conception et de la réduction des déchets auprès des PME d'Île-de-France".** Cette action, qui a fait l'objet d'une subvention de la Région Île-de-France et de l'ADEME Île-de-France, doit permettre de sensibiliser et d'accompagner 400 PME franciliennes durant les années 2012 et 2013.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif est de promouvoir l'éco-conception et la réduction des déchets auprès des PME d'Île-de-France.

Résultats quantitatifs:

La CRCI Paris - Île-de-France et les CCI franciliennes se sont engagées à :

-Sensibiliser 200 PME à la prévention des déchets et 200 PME à l'éco-conception.

-Réaliser 80 diagnostics sur la prévention des déchets et 40 diagnostics sur l'éco-conception.

-Accompagner 10 entreprises sur la prévention des déchets et 10 entreprises sur l'écoconception.

Résultats qualitatifs :

Une matinée technique régionale a été organisée le 31 mai 2012 pour le lancement de l'opération.

Ainsi, les acteurs régionaux et locaux concernés par cette action ont été informés de son lancement, en particulier les collectivités porteuses d'un programme local de prévention.

De plus, la mise en oeuvre de cette action a permis de travailler avec la direction du développement économique et de l'innovation de la Région, et de faire le lien entre les différentes politiques régionales : la politique régionale pour la prévention et la gestion des déchets et la stratégie régionale pour le développement économique et l'innovation.

Un site Internet est dédié à cette opération : www.predif-entreprises-cci.fr

MISE EN OEUVRE

Planning:

24 ateliers de sensibilisation seront organisés, 12 pour la prévention des déchets et 12 pour l'éco-conception.

A l'issue de ces ateliers, les PME pourront se porter volontaires pour la réalisation d'un diagnostic, soit en prévention des déchets, soit en éco-conception.

Une fois les diagnostics réalisés, 20 entreprises seront choisies pour être accompagnées soit sur la prévention des déchets, soit sur l'éco-conception.

L'action doit se terminer en décembre 2013.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

Les moyens mis en oeuvre pour la réalisation de cette action, sont les services de la CRCI Paris - Île-de-France et des CCI franciliennes.

Les conseillers environnement des CCI ont été formés à la réduction des déchets (formation régionale de l'ADEME) et à l'éco-conception (formation du pôle éco-conception de la CCI de Saint Etienne).

Moyens financiers :

Le montant de l'opération a été estimé à 498 500,00 €TTC.

La Région Île-de-France a attribué une subvention d'un montant de 300 000 €.

L'ADEME Île-de-France a attribué une subvention d'un montant de 96 984 €.

A noter : les entreprises qui bénéficieront d'un diagnostic, verseront à la CRCI une participation financière d'un montant de 200 €.

Moyens techniques :

Les ateliers de sensibilisation sont organisés dans les locaux des CCI franciliennes.

Pour les 20 accompagnements, la CRCI Paris - Île-de-France fera appel à un prestataire extérieur.

Partenaires moblisés :

Les partenaires mobilisés sont la Région Île-de-France, l'ADEME Île-de-France, les collectivités en charge d'un programme local de prévention, et le cas échéant, le Centre Francilien de l'Innovation (CFI).

VALORISATION

Facteurs de réussite :

A l'issue de cette action, seront éditées des fiches de présentation des PME accompagnées, en vue de leur diffusion auprès de l'ensemble des acteurs régionaux et locaux.

En fonction des résultats, cette action pourra être reconduite.

Difficultés rencontrées :

Il s'agit d'une action menée sur l'ensemble du territoire régional, qui traite de la réduction des déchets et de l'éco-conception.

Recommandations éventuelles:

L'estimation des besoins humains et financiers doit être la plus juste possible.

Type de programme :
Plan Territorial de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **août 2012**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.